

« C'est incompréhensible. Pourquoi avoir choisi de nous affaiblir ? » : les 386 cinémas municipaux exclus d'une partie des aides publiques

Les salles gérées en régie municipale n'entrent pas dans les critères d'attribution du fond de 50 millions d'euros destiné à compenser les pertes d'exploitation des cinémas.

Par Nicole Vulser · Publié hier à 11h17, mis à jour hier à 15h51

Article réservé aux abonnés



Dans un cinéma parisien, le 17 juin 2020. THOMAS COEX / AFP

Avis de gros temps dans les cinémas en régie municipale. A deux pas de l'océan, à Penmarch (Finistère), Benjamin Fourneaux, le programmeur du cinéma Eckmühl ne comprend pas pourquoi sa salle a été exclue d'une partie des aides publiques. Le fonds de 50 millions d'euros destiné à compenser les pertes d'exploitation des cinémas pendant l'actuel confinement est réservé aux cinémas privés et associatifs. Et les 386 établissements en régie municipale sur les 2 045 cinémas que compte l'Hexagone n'y ont pas droit.

M Lire aussi | [Jérôme Seydoux : « Dans tous les pays, les salles rouvriront »](#)

« C'est incompréhensible. Pourquoi avoir choisi de nous affaiblir ? », se demande-t-il. « Avec la deuxième fermeture, nous allons perdre 160 000 euros de recettes », explique Benjamin Fourneaux. Le personnel – fonctionnaires ou contractuels – est payé par la mairie qui doit renflouer le déficit. A Penmarch,

l'Eckmühl, repris par la mairie en 1999 faute de repreneur privé, programme des films européens, de patrimoine, destinés au jeune public... Une stratégie efficace puisqu'en cinq ans la fréquentation a été multipliée par 2,5.

Une politique sociale

A 11 kilomètres, le Cinéville de Pont-l'Abbé, inauguré fin 2019, a accès à ces aides. Cette différence de traitement – une première dans l'histoire du Centre national du cinéma (CNC) – a poussé quatre maires bretons de Quimperlé, Penmarch, Loudéac et Quiberon à se plaindre auprès de Roselyne Bachelot. « *Les difficultés rencontrées depuis le début de la crise sanitaire ne sont pas moins prononcées pour les salles publiques que pour les autres* », ont-ils écrit à la ministre de la culture.

« *Dans une commune de 12 000 habitants, avoir un cinéma en régie c'est un choix majeur* », assure Michaël Quernez, le maire PS de Quimperlé. La Bobine accueille 9 000 scolaires par an. « *Déjà, la chambre régionale de la cour des comptes a trouvé que nous consacrons trop d'argent au cinéma. Pour atteindre l'équilibre financier, le prix de la place devrait passer de 4 à 6 euros. Je m'y refuse* », dit-il. Il préserve une politique résolument sociale. En ajoutant : « *Notre coup de gueule, c'est une question éthique plus que financière.* »

Lire aussi | [Disney mise désormais plus sur le streaming que sur les salles de cinéma](#)

Isabelle Allo, directrice du Quai des images à Loudéac, s'inquiète de ce « *précédent* ». « *C'est une punition* », renchérit Laurence Forin, responsable du cinéma municipal de Quiberon. A ses yeux, la station balnéaire a déjà été pénalisée financièrement au printemps par l'absence de tourisme. « *La vraie crainte, ce sont les arbitrages politiques qui pourront être faits en 2021 avec des municipalités obligées de choisir entre un gymnase, une piscine et un cinéma. Qui sait si le personnel du cinéma ne sera pas affecté à la médiathèque ?* », redoute François Aymé, président de l'Association française des cinémas d'art et d'essai, qui regroupe 1 200 cinémas, dont la quasi-totalité de ceux en régie municipale.

La majorité des salles municipales sont situées dans des zones rurales ou, en raison d'un héritage communiste, en Seine-Saint-Denis

Ce combat fait tache d'huile. Dans une pétition du Groupement national des cinémas de recherche (GNCR), 4 000 signataires, dont les réalisateurs Bertrand Bonello, Pascale Ferran ou Paul Vecchiali, assurent que « *ne pas aider les collectivités territoriales qui investissent le champ culturel serait un contresens et une faute grave* ».

La majorité des salles municipales sont situées dans des zones rurales ou, en raison d'un héritage communiste, en Seine-Saint-Denis. Stéphane Goudet, directeur artistique du Méliès à Montreuil, dénonce « *un arrière-plan idéologique au profit des grands circuits, largement aidés [ils recevront 27 millions d'euros]* ». Au Méliès, « *malgré 226 800 euros de manque à gagner entre septembre et fin novembre, nous sommes protégés*, poursuit-il. *Mais ailleurs ? Certaines mairies pourraient diminuer le nombre de séances ou inciter à modifier la programmation pour faire plus d'entrées* ».

« Au cas par cas »

Lors du congrès des exploitants à Deauville, fin septembre, Olivier Henrard, le directeur général du CNC, a assuré que l'accès au fonds de compensation était réservé aux salles « *qui endossent un risque de cessation d'activité, ce qui n'est a priori pas le cas des salles en régie directe* ». Ces aides aux entreprises n'ont donc pas vocation à subventionner les collectivités publiques, précise-t-on au CNC.

A ces dernières d'éponger les pertes, même si le CNC interviendra « *au cas par cas* » en cas de réelle difficulté, a promis son président, Dominique Boutonnat. Les salles en régie municipale ont en revanche accès comme les autres aux aides de 34 millions mises en place depuis le début de la crise sanitaire.

« Un spectateur d'une ville de 10 000 habitants ne fera pas 40 kilomètres pour voir un nouveau film » François Aymé, président de l'AFCAE

Alors que la date de réouverture des cinémas est toujours en discussion, les salles d'art et essai mènent des batailles différentes selon leur situation géographique. Dans les petites villes, l'accès aux films les plus récents reste difficile. « *Nous demandons à ce que toute commune équipée d'un ou plusieurs cinémas puisse avoir accès aux films dans un délai maximum de deux semaines après leur sortie* », souhaite François Aymé. « *Un spectateur d'une ville de 10 000 habitants ne fera pas 40 kilomètres pour voir un nouveau film. Et quatre ou six semaines plus tard, il n'en aura plus envie. Il risque d'ici là de le pirater, ou encore regarder davantage Netflix* », redoute-t-il.

 **Lire aussi** | **Pour le monde de la culture, le choc du reconfinement**

Dans les centres-villes, la question du moment n'est autre « *que l'accès aux films art et essai porteurs* », selon Isabelle Gibbal Hardy, propriétaire du Grand Action à Paris. Ces films sont préemptés par les grands circuits qui n'ont pas de blockbusters américains à se mettre sous la dent. Sous la houlette de la médiatrice du cinéma, des négociations ont démarré entre distributeurs et exploitants sur ces deux sujets épineux.

Nicole Vulser

Services

CODES PROMOS avec Global Savings Group

- Yves Rocher : la livraison offerte dès 15€
- SFR : -20% sur les forfaits fibre + mobile
- Made.com : -15€ grâce à la newsletter
- Fnac : envoi offert dès 25€
- Europcar : 25% de promotion
- Pierre et Vacances : -30% de promotion
- La Redoute : -20% pour les adhérents Premium

Tous les codes promos